

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE - FORMATION CONTINUE (M2)

MENTION GESTION DE PATRIMOINE

FORMATION SUR 1 AN

DIPLÔME D'ÉTAT BAC +5

FORMATION CONTINUE

20 AUDITEURS

PRÉ-REQUIS

L'accès au Master 2 GPDE s'adresse à des professionnels qui souhaitent maîtriser les problématiques patrimoniales complexes du dirigeant d'entreprise.

Pour candidater, il est nécessaire **d'être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4** reconnu au RNCP dans les domaines de la gestion, de la finance, de la banque-assurance, de l'économie, du droit ou dans une discipline compatible, et de **justifier d'une expérience professionnelle avérée de plusieurs années**. Les expériences professionnelles obligatoires pour valider un diplôme (stages, alternances) n'entrent pas dans ce décompte d'expérience.

Pour les candidats ne disposant pas du niveau Bac+4 requis, une admission peut être envisagée par Validation des Acquis (VA85), après un examen individualisé par la commission pédagogique.

Cette procédure permet d'accéder directement au Master 2 sans avoir le diplôme requis, en faisant valider par la commission pédagogique les expériences professionnelles, les formations suivies ou les acquis personnels.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 Gestion du Patrimoine du Dirigeant d'Entreprise (Master 2 GPDE) est destiné aux professionnels qui souhaitent maîtriser les problématiques patrimoniales personnelles et professionnelles d'une clientèle de dirigeants d'entreprise, et ce, que cette dernière soit sous forme d'entreprise individuelle ou de société.

Ce diplôme sécurise également le parcours de formation du professionnel puisqu'il permet d'obtenir le grade de Master à l'issue du programme (Bac+5 ; RNCP niveau 7), en ce compris la compétence juridique appropriée, accessoire à l'activité principale.

Ce programme de formation doit ainsi permettre :

- une remise à niveau et une structuration des connaissances et méthodes déjà acquises au cours de la carrière et des formations antérieures ;
- un approfondissement des connaissances techniques liées à l'exercice du conseil patrimonial ;
- un exercice autonome et entier du conseil patrimonial, sous toutes ses dimensions notamment financière, juridique, fiscale, sociale, etc.).

Une inscription dans un dispositif global de formation continue

Ce M2 fait partie d'un ensemble de formations en Gestion de Patrimoine dispensées au sein de Nantes Université. Ce dispositif, qui prend en compte la diversité des pratiques, permet de valider des formations diplômantes à chaque étape du parcours professionnel, tout en étant compatible avec la poursuite, en parallèle, d'une activité professionnelle.

Plus d'informations en ligne sur www.univ-nantes.fr/gp.



COMPÉTENCES VISÉES

Les connaissances et compétences liées à ce diplôme peuvent être définies en 3 catégories :

- **Compétences académiques** : économie, finance, droit des biens, droit de la famille et fiscalité.
- **Compétences techniques** : diagnostic patrimonial et ingénierie patrimoniale (étude, rédaction, restitution, etc.), diagnostic social (prévoyance, retraite, rémunération, stock-options, etc.), montages financiers (holding, LBO, cash-out, etc.), organisation du patrimoine professionnel (financement, garanties, maîtrise de l'environnement contractuel, immobilier, etc.), gestion d'actifs (doctrines de gestion, produits structurés, etc.), réglementation et déontologie.



PUBLIC CIBLE

Le Master 2 GPDE s'adresse à un public de professionnels de la gestion de patrimoine, ou qui souhaite accéder, par cette formation, à des fonctions dans ce domaine. Cette formation concerne par conséquent des professionnels dont l'activité est ou sera exercée sous un statut salarié ou libéral.

Ce Master 2 concerne des professionnels qui exercent ou envisagent d'exercer des fonctions de banquier privé, de conseiller en gestion de patrimoine, d'ingénieur patrimonial, de gérant privé, ou à des professionnels qui pratiquent ce conseil patrimonial dans le cadre d'une profession réglementée (notaires, avocats, experts-comptables, etc.)

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE - FORMATION CONTINUE (M2) MENTION GESTION DE PATRIMOINE



ENSEIGNEMENTS

Le Master 2 GPDE se compose de six modules de trois natures différentes :

- **Le premier module intitulé « Fondamentaux de la gestion de patrimoine »**, d'une durée de 84 heures (3 sessions de 4 jours), a pour objet la maîtrise des matières disciplinaires fondamentales à l'exercice du conseil patrimonial : économie, comptabilité, droit et fiscalité. Tout ou partie de ce module peut faire l'objet d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP 85), suivant le profil du candidat (diplômes antérieurs, expérience préalable, etc.), réduisant ainsi la durée de la formation. Dans ce cas, la dispense englobe le suivi de l'enseignement et le contrôle des connaissances de la ou les matière(s) concernée(s).

MODULE FONDAMENTAUX - GESTION DE PATRIMOINE (12J)	84h
Environnement économique et financier	14h
Mécanismes comptables	14h
Propriété, co-propriété, démembrement	7h
Régimes matrimoniaux, donations et successions	35h
Impôt sur le revenu, impôt sur la fortune immobilière	14h

MODULE 1 : CRÉATION ET AMORÇAGE (6J)	42h
Représentation du dirigeant (mandats de protection) et disposition à cause de morts	7h
Enjeux de responsabilité et d'impact pour le dirigeant	7h
Entreprise sous forme de société	7h
Imposition des entreprises	7h
Immobilier d'entreprise (propriété / location ; à l'actif ou en-dehors)	7h
Environnement international (modes de détention et fiscalité)	7h

MODULE 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE (6,5J)	45,5h
Analyse financière et évaluation d'entreprises	14h
Fiscalité des restructurations et holding	10,5h
Entrée d'investisseurs minoritaires et pacte d'associés	3,5h
OBO / LBO, réduction de capital, sortie de dividende	7h
Prévoyance (du dirigeant, homme clé)	7h
Epargne salariale	3,5h

- **Les quatre modules suivants**, d'une durée totale de 178,5 heures, sont organisés selon le cycle de vie de l'entreprise : **Création et amorçage, Développement, Transmission et cession, Solutions d'investissement.**

- **Le programme se termine par un module d'Ingénierie patrimoniale (31,5 heures)** destiné à l'intégration des connaissances acquises pour formuler les préconisations **adaptées aux besoins d'une clientèle de dirigeants d'entreprise.**

MODULE 3 : TRANSMISSION ET CESSIION DE L'ENTREPRISE (6J)	42h
Stratégie de démembrement	7h
Transmission de l'entreprise (aspects civils et fiscaux, régime Dutreil)	14h
Cession majoritaire, plus-values, reports et stratégies préalables à la vente	14h
Retraite	7h

MODULE 4 : SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT (7J)	49h
Marchés de taux d'intérêt	7h
Produits dérivés et structurés	3,5h
Finance durable	7h
Allocations d'actifs	10,5h
Assurance-vie	7h
Investissements immobiliers et fonciers (immeubles, forêts, etc.)	10,5h
Art et collections	3,5h

MODULE 5 : PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL (4,5J)	31,5h
Ethique et déontologie	3,5h
Ingénierie patrimoniale - étude de cas	28h
Veille informationnelle (réalisation d'un travail de groupe avec une soutenance)	
Mémoire (travail personnel avec une soutenance)	

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE - FORMATION CONTINUE (M2) MENTION GESTION DE PATRIMOINE



CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

ÉPREUVE	DURÉE	MODALITÉ
Module : Fondamentaux *	5h	Examen écrit
Modules 1 et 2 : Création et amorçage / Développement de l'entreprise	4h	Examen écrit
Modules 3 et 4 : Transmission et cession de l'entreprise / Solutions d'investissement	4h	Examen écrit
Module 5 : Pratique du conseil patrimonial Ingénierie patrimoniale - études de cas Exposés patrimoniaux ** Mémoire	5h 1h 1h	Examen écrit Écrit + soutenance orale ** Écrit + soutenance orale
Total	20h	

* Uniquement pour les auditeurs suivant les enseignements de ce module (non dispensés)

** Les exposés se déroulent lors d'une session de formation



DÉBOUCHÉS

Les principales fonctions occupées à l'issue de la formation sont les suivantes : gérant de banque privée, conseiller en gestion de fortune, gestionnaire de fortune, conseiller gestion banque privée, chargé de clientèle entreprises de banque, directeur de centre d'affaires bancaires, conseiller en gestion de patrimoine, etc.



ORGANISATION

Le Master 2 GPDE se déroule sous un régime de formation continue uniquement. La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'IAE de Nantes. La capacité d'accueil maximale est de 20 personnes et le seuil d'ouverture est fixé à 10 inscrits.

Le volume horaire maximal de la formation est de 314 heures. Ceci représente 42 jours de cours (hors éventuelle(s) dispense(s) d'UE), quatre épreuves de contrôle des connaissances (pour un total maximal de 18 heures, placées sur des demi-journées), et les soutenances d'un travail de groupe et du mémoire professionnel (2 heures).

Calendrier pour l'année 2024-2025 (à titre indicatif) :

Une séquence de 4 à 5 jours de cours par mois, du mardi au samedi midi.

Fondamentaux

- du 10 au 13 septembre 2024
- du 1er au 4 octobre 2024
- du 5 au 8 novembre 2024
- le 29 novembre 2024 (examen)

Modules 1 à 5

- du 10 au 14 décembre 2024
- du 14 au 18 janvier 2025
- du 4 au 8 février 2025
- le 28 février 2025 (examen)
- du 4 au 8 mars 2025
- 1er au 5 avril 2025
- du 13 au 17 mai 2025
- le 13 juin (examen)
- du 24 au 28 juin 2025
- le 11 juillet (soutenance)

Le calendrier détaillé est disponible en téléchargement sur le site web du Master.

Chaque journée de cours est d'une durée de 7h : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du mardi au vendredi, 9h à 12h30 le samedi.



MODALITÉS D'ACCÈS

Le nombre de places est limité. La procédure de sélection comprend un examen du dossier, accompagné éventuellement d'un entretien.

Le dossier de candidature est à demander par téléphone au 02 76 64 18 16 ou par courriel à contact-m2gpde@univ-nantes.fr en précisant votre diplôme obtenu le plus élevé et le nombre d'années d'expérience à votre actif.

La procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) s'effectue lors du dépôt du dossier de candidature. Les éventuelles dispenses accordées au sein du module Fondamentaux (suivi de l'enseignement et contrôle des connaissances) le sont avant le début de la formation, en fonction des diplômes antérieurs et de l'expérience professionnelle.

Une session de recrutement est organisée chaque mois, dans la limite des places disponibles.

Date limite de dépôt des candidatures pour chaque session :

- Session n°1 : 31 mars 2026
- Session n°2 : 30 avril 2026
- Session n°3 : 31 mai 2026
- Session n°4 : 30 juin 2026
- Session n°5 : 31 août 2026



FRAIS D'INSCRIPTION

L'IAE Nantes - Économie & Management, membre de Nantes Université, fait partie de la liste des organismes réputés satisfaire à l'obligation de certification qualité Qualiopi.

Ce Master est éligible à un financement par le compte personnel de formation.

FORMATION CONTINUE

Tarifs 2025 pour le cursus total

Professionnel (salarié ou autre) : 8 164€ (taux horaire 26€)

Demandeur d'emploi : 5 024€ (taux horaire 16€)

L'inscription permet d'accéder à la bibliothèque spécialisée en gestion et à des salles informatiques équipées de micro-ordinateurs, imprimantes laser, Internet et Wifi et à l'ensemble des services proposés aux étudiants de Nantes Université.

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE - FORMATION CONTINUE (M2) MENTION GESTION DE PATRIMOINE

DISPOSITIF GLOBAL DE FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE À NANTES UNIVERSITÉ

Ce Master fait partie d'un ensemble de formations en gestion de patrimoine dispensées au sein de l'université :

- le Master 1 et 2 Gestion de patrimoine - Conseil et Ingénierie du Patrimoine, Bac+5 en formation initiale
- le Master 2 Gestion de patrimoine - Gestion de patrimoine du dirigeant d'entreprise, Bac+5 en formation continue



INFOS PRATIQUES

Retrouvez
plus d'informations
sur la formation

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Nicolas Rautureau - nicolas.rautureau@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 16 53

Etienne Moreau - etienne.moreau@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 16

Assistante de formation :

Claire Bourge - contact-m2gpde@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 16

Contacts communs à l'ensemble

des formations en Gestion de patrimoine :

Responsable des filières en gestion de patrimoine :

Nicolas Rautureau
nicolas.rautureau@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 16 53

Formation continue

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 17

www.univ-nantes.fr/gp